

## Un point sur vos herbages

**Les prairies ont souffert** des conditions climatiques de l'année 2018 avec des conséquences plus ou moins importantes en fonction de la gestion de la période sans pousse et de la flore présente. En effet, les ray-grass sont les plus éprouvés tandis que les fétuques, les dactyles et les trèfles ont semblé mieux récupérés. En parcourant vos prairies vous pourrez observer les 3 cas suivants :

**1. des parcelles non-touchées depuis juillet dernier de plus de 6 cm de hauteur et avec plus de 10% de matière morte** qui gêneront le redémarrage de la végétation. Selon la portance, il pourrait être judicieux de faire pâturer très précocement un lot d'animaux à besoin modéré (génisses d'élevage, bœufs, agnelles) en prenant garde à ne pas faire gratter en dessous de 4 cm. Autrement, un broyage à 6 cm peut être envisagé.



Crédit photo : Herbe et fourrages – Centre-Val de Loire

**2. Des parcelles avec moins de 10 % de sol nu :** veillez uniquement à apporter un niveau de fertilisation correct. Cela peut se faire avec 15T de compost (ou de fumier bien émiétté et mûré) ou 15m<sup>2</sup> de lisier. C'est encore possible de faire cet apport sur le mois de février si cela n'a pas été fait avant. À noter : Un passage de herse étrille s'il y a trop de mousse (ou de dicotylédones) peut être utilisé pour les déterrer en conditions sèches et entraîner leur destruction par le gel.

**3. Des parcelles avec plus de 10 % de sol nu :** la question de réaliser un sursemis peut se poser. Le diagnostic de la flore présente est également indispensable avant d'agir. En effet, l'agrostis stolonifère aura un effet anti germinatif qui empêchera la réussite du sursemis. D'autre part, si les espèces présentes n'ont pas ou peu de valeur fourragère, la solution sera peut-être d'envisager une rénovation totale.

Source : Herbe et fourrages – Centre-Val de Loire

## Quel sursemis ?

- Pour les **parcelles destinées à la fauche** :  
5kg de Ray Grass anglais + 2kg de trèfle blanc géant + 2kg de Ray Grass Italien
- Pour les **parcelles destinées au pâturage** :  
5kg de Ray Grass anglais tétraploïde + 1kg de trèfle blanc nain et 1kg de trèfle blanc intermédiaire

Attention, l'ammoniaque des effluents d'élevages détruit le trèfle tant qu'il n'a pas dépassé le stade «rosette». Ne pas épandre juste avant un sursemis.

## Quand sursemer ?

**Dès février ou à la suite de la récolte de fin avril-début mai.** Dans les deux cas, il faut une végétation rase et réaliser un passage de herse avant pour mélanger les graines à la terre et un passage de rouleau. Un pâturage tournant dynamique associé augmentera grandement les chances de réussite.

## Cas particulier des sols nus initialement prévu pour une implantation de prairies à l'automne

Un semis de prairie sur sol nu sous couvert de céréales de printemps ou de méteils de printemps est possible dès la fin des risques de grosses gelées. Il convient de semer sur sol propre d'adventices. La dose de semis de la prairie reste à 25 kg/ha associé à 100 kg de céréales (triticale et avoine d'hiver) afin de fournir une première coupe intéressante en volume et qualité.

## Semis d'un méteil de printemps

Nous vous conseillons un mélange avec :

- 100 kg d'avoine de printemps
- 15 kg de vesce de printemps

A semer fin février-début mars selon la portance.

## Anticiper la fertilisation de ses prairies

Le **premier apport d'azote sur les prairies** pour une exploitation précoce en enrubannage/ensilage ou pour une mise à l'herbe en mars est préconisé au **200°C en base 0 à partir du 1<sup>er</sup> janvier**. Selon les zones, nous en sommes de 70 à 120°C aujourd'hui ce qui laisse présager un apport entre le 15/02 et le 01/03.

Rendez-vous sur le site Arvalis **Date N°prairie** pour savoir où vous en êtes dans votre secteur : <http://www.datenprairie.arvalis-infos.fr/>